

## La Journée Nationale de l'Arbre, un atout pour la REDD+ en République du Congo

(par **Georges Claver BOUNDZANGA**, Coordonnateur National REDD)

-----

La République du Congo s'est engagée depuis 2008, au processus REDD+ qui porte sur la Réduction des émissions liées à la Déforestation et la Dégradation des forêts, la Gestion durable des forêts, la Conservation de la biodiversité et l'Accroissement des stocks de carbone, afin de permettre à ses forêts de contribuer durablement à : (i) l'atténuation des changements climatiques globaux, (ii) la lutte contre la pauvreté et (iii) le développement de l'économie verte.

L'Accroissement des stocks de carbone passe par la mise en place des puits de carbone à travers la plantation des arbres. C'est l'un des résultats attendus au titre de la journée nationale de l'arbre, qui s'organise chaque 6 Novembre 2016, sur l'ensemble du territoire national conformément à la loi n°20/96 du 15 Avril 1996, modifiant la loi n°062/84 du 11 Septembre 1984 portant organisation de la Journée Nationale de l'Arbre en République du Congo.



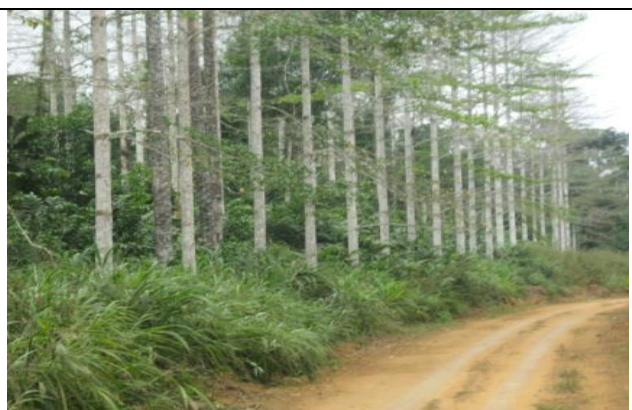
Parcelle d'Azobé (*Lophira elata*) mis en place en 2015 (2 ans) à Oyo



Son Excellence, Denis SASSOU NGUESSO le 6 Novembre 2017 sur le site officiel d'Ebami (Obouya)

La Journée Nationale de l'Arbre, se présente aujourd'hui comme un véritable atout pour opérationnaliser le processus REDD+ en République du Congo.

La loi 20/96 du 15 Avril 1996 donne l'occasion à chaque congolais de planter chaque année au moins un arbre d'essence forestière et fruitière. Si chaque congolais âgé d'au moins 6 ans (cf. photo ci-dessous), plantait en moyenne 5 arbres chaque année, la République du Congo comptabiliserait environ 20 millions d'arbres chaque année.



L'ambition de mettre en place des vastes étendues de plantation d'arbres d'essences forestières et fruitières au titre du Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR), sera très vite atteint. C'est de cette manière que les espèces comme le Safoutier, l'Anacardier et bien d'autres, pourront aussi apporter leur « empreinte carbone et non carbone », dans le processus REDD+ et l'histoire sylvicole de la République du Congo.

Georges Claver BOUNDZANGA,  
Tel : + 242 06 666 73 21  
Email : bouzgegeredd@gmail.com